

Métier pour fil de caret.

Par un premier brevet, M. Maigron revendique la propriété d'un appareil à filer les fils de caret, les déchets de soie, applicable, en outre, au retordage des laines, des cotons, etc. Le système présenterait, entre autres avantages, celui de maintenir le parallélisme des fibres depuis la pièce-fil jusqu'à l'ailette. Le bâti du métier est formé de deux cadres en fonte réunis entre eux par des entretoises et solidement boulonnés sur une plaque métallique ou sur une pierre. En avant est ménagée une fosse où se place le pot contenant la mèche ou ruban de préparation. Ce ruban après avoir passé à travers un pince-fil, pénètre dans l'axe creux d'un arbre vertical à l'extrémité supérieure duquel est fixé le noyau de l'ailette; il s'y engage et, de là, suivant un des bras de l'ailette pourvu de petits galets tendeurs, il se rend sur la bobine animée d'un mouvement d'ascension et de descente alternatif.

Dans une seconde patente, M. Maigron, voulant éviter les effets de la force centrifuge développée avec les pots tournants ordinaires, recueille la préparation à transformer en fil dans un pot à fond mobile; c'est-à-dire qu'une combinaison mécanique donne à ce fond un mouvement ascensionnel tel que le ruban sort du pot à une distance invariable du pince-fil. Lorsque le pot est vide, la manœuvre d'un levier fait retomber le fond à son point de départ. Enfin, pour donner plus de stabilité à l'ensemble, le brevet a réuni sur le même bâti le métier à filer et le touret récepteur du fil fabriqué.

Perfectionnement au gill-box.

MM. Allart-Rousseau père, fils et Co établissent au-dessus des barrettes une bosse à mouvement vertical de monte et baisse. Cette disposition, qui rappelle la brosse de tassage des peigneuses, a pour but, en effet, de faire pénétrer plus facilement la matière dans les aiguilles et de permettre le laminage des laines courtes. Le mouvement est obtenu au moyen de plateaux manœuvres excentriques placés à la partie inférieure du gill-box.

Perfectionnements aux métiers à filer le lin, etc.

Le brevet pris aux noms de la Société Magnier, Pouilly, Brunet et Co et de M. G. Prouvost vise un certain nombre de modifications apportées aux métiers coutiers en usage dans la filature du lin sec ou au mouillé, du chanvre, du phormium, etc.

La première consiste dans la forme de l'ailette. On sait que depuis bien des années, les constructeurs cherchent à diminuer les frottements du fil autour de l'ailette, les brevets indiquant une disposition particulière tendant à ce résultat.

La commande des broches est fournie par une courroie unique sur chaque face du métier et tendue au moyen de galets et de poids pour déterminer l'entraînement uniforme des axes de rotation. La courroie agit en sens contraire des cordes à plomb, qui forment freins sur les bobines, et allègent d'autant les broches. Enfin, ce perfectionnement permet de soustraire à la poussière les collets et les crapaudines, recouverts d'une sorte de boîte pouvant se développer en vue du graissage.

Une ingénieuse disposition de levier complétée par l'emploi d'un cylindre en caoutchouc diminue sensiblement les chocs qui déterminent l'usure rapide des rouleaux, et qui se produisent toutes les fois que des corps résistants ou des grosseurs soulèvent les pressions.

Les conduits guide-fils reçoivent un mouvement de va-et-vient dans le sens longitudinal du métier, afin de ne pas faire constamment travailler les cylindres d'étrépage aux mêmes points de la cannelure.

Matériel de l'impression.

M. Vibaux remplace les rouleaux en métal d'un prix de revient fort élevé et les planches en bois gravées, sculptées, incrustées en métal pour la fabrication des papiers peints, par des rouleaux en matières élastiques tendues et durcies au degré que nécessite le genre d'impression auquel ils sont destinés. Sur des moules en bois, plâtre, fonte, etc., le breveté applique des plaques de caoutchouc naturel préalablement distendues dans l'eau bouillante, il soumet le tout à une pression énergique, puis colle ces types sur des cylindres en bois ou en

plâtre de diamètre correspondant au développement des moules, et enfin les vulcanise à une température convenable.

Blanchissage du linge.

Pour remédier à l'action destructive du chlore et des hypochlorites, notamment de l'eau de Javel, M. Krafft introduit, suivant une proportion variable entre 10 et 15 %, dans chacune des substances employées au blanchissage un ou plusieurs produits chimiques qui rendent les composés du chlore inoffensifs. Ces produits sont les nitrates ou azotites de soude, de potasse, ou d'ammoniaque, les sulfites ou bisulfites de soude, de potasse, de magnésie, de chaux et surtout d'ammoniaque, les hyposulfites et les hypophosphites des mêmes bases, etc. Ces substances peuvent s'employer isolément en cristaux, en poudres, en dissolutions on bien en mélanges ou en combinaisons avec les agents usités dans le blanchissage, les différents bleus, l'amidon, le borax, etc.

ROUBAIX ET LE NORD DE LA FRANCE

Il circule en ce moment en ville des billets faux d'un franc (émission de Roubaix.) La contrefaçon est grossièrement faite; cependant, le soir elle peut passer inaperçue.

On peut remarquer dans les comptes-rendus des conseils de guerre de notre division qu'un assez grand nombre de gardes mobiles et de gardes nationaux mobilisés sont journellement traduits devant la justice militaire pour insoumission ou pour désertion en temps de guerre.

On peut aussi remarquer un bon nombre d'acquittements parmi eux.

Voici une circulaire que M. le ministre de la guerre vient d'adresser à ce sujet à tous les généraux de division :

« Général, à la date du 10 septembre dernier, une circulaire a prescrit, lorsque des charges trop graves ne peseraient pas sur eux, d'adresser des propositions de grâce en faveur des gardes nationaux mobilisés ou mobilisés qui auront été l'objet de condamnations pour avoir manqué à leurs obligations militaires.

« Toutes les fois que des jugements prononçant la peine des travaux publics aient été rendus contre des hommes de cette catégorie, il y aura lieu de surseoir à l'exécution des dits jugements, ainsi qu'au départ des hommes pour les ateliers en Algérie, et de me mettre à même de statuer à l'égard des condamnés, en m'adressant pour chacun d'eux un rapport sur les faits qui ont motivé la condamnation.

« Recevez, général, etc.
« Le ministre de la guerre,
« Général DE CUSSEY. »

La police de sûreté a opéré hier soir une capture assez importante.

Depuis quelque temps déjà elle était sur la piste d'un sujet belge, nommé François V..., qui avait participé aux vols commis dernièrement dans notre ville et dans les environs. Se voyant sur le point d'être arrêté, François V... a opposé une énergique résistance et a tenté de prendre la fuite; mais les agents ne se sont pas laissés intimider et l'ont conduit à la maison de sûreté.

La probité récompensée : Un ouvrier gazier, Adolphe Milleville, trouva samedi après-midi, un portefeuille contenant 91 fr. 50 cent. qu'il s'empressa de remettre à son propriétaire.

Ce dernier, touché de l'honnêteté de ce brave homme, l'engagea à venir le voir le lendemain dimanche, voulant, disait-il, réfléchir à ce qu'il ferait pour le récompenser.

Milleville se présenta le lendemain et reçut, avec une émotion facile à comprendre, un paquet de tabac de trois sous !...

achevées, il revint vers ses compagnons d'infortune.

« Mesdemoiselles, reprit-il, éloignez-vous davantage... La détonation brisera sans doute la porte dont les débris pourraient vous atteindre, sans compter que les flammes vont jaillir comme d'une fournaise... Il faut vous établir là-bas, dans cet enfoncement où vous serez en sûreté. »

Il désignait une cavité pratiquée dans la paroi de la galerie, à une trentaine de pas de la porte.

Gertrude voulut suivre ce conseil; mais la fatigue, la terreur, et sans doute aussi l'influence des gaz pernicieux la firent retomber sans force.

« Je ne peux pas, murmura-t-elle en gémissant.

« Porte-la, Antoine, » dit Léonard. Antoine enleva la dentellière dans ses bras avec précaution. Léonard voulait rendre le même service à Mlle Van Best; mais Amélie, quoiqu'elle fût à peine moins faible et moins souffrante que Gertrude, se contenta de s'appuyer sur le bras du jeune mineur et s'avança en chancelant.

Pendant ce trajet, Léonard paraissait violemment agité; et enfin il dit à voix basse, en pressant doucement, peut-être à son insu, le bras d'Amélie :

« Mademoiselle, je ne me fais aucune illusion; l'entreprise que je vais tenter laisse peu de chances de salut, et dans quelques instants, sans doute, je ne serai plus... Aussi, à cette heure solennelle,

COMICE AGRICOLE DE LILLE.

Séance du 18 décembre.

Parmi les pièces de la correspondance, se trouve une lettre de M. Baucarne-Leroux, annonçant qu'une subvention de 5,000 fr. a été votée par l'Assemblée en faveur de la station agronomique du Nord. La commission du budget avait omis ce crédit dans son rapport, mais sur l'observation, faite à la tribune par M. Baucarne, cette somme a été acceptée, non seulement pour 1873 mais aussi, il l'espère du moins, pour les années suivantes et aussi longtemps que le besoin s'en fera sentir. Si même, ajoute M. Baucarne, cette institution agronomique prenait un développement plus considérable, je ne doute pas que l'on ne puisse à l'avenir obtenir une somme supérieure.

Sur la proposition de M. le président des remerciements sont votés à M. Baucarne.

M. Corenwinder, promoteur de la station agronomique, annonce que la Commission qui la compose va prochainement entrer définitivement en fonctions et formuler son programme.

M. le secrétaire général présente le rapport de la commission chargée de la révision du programme pour 1873. Les divers changements proposés sont acceptés. Le lieu et l'époque du concours seront ultérieurement fixés.

BLÉ GALAND

M. Tripiet donne lecture d'une note de M. Dumon, de Bauvin, sur le blé hybride galand; elle est ainsi conçue :

Le 20 novembre 1869 j'ai semé avec le semoir Jacquet-Robillard 50 litres de blé galand provenant d'un cultivateur de Loos, sur 25 ares d'une terre qui avait reçu pour les betteraves précédentes 10,900 kilos fumier et 16,200 kilos écumes de défécation. Sans nouvelles fumures, j'ai récolté le 13 août 1870, 772 boîtes qui, battues en grange, ont produit 15 h. 50 pesant 75 kilos parfaitement purés et 1/2 hectol. de petit grain dit purures.

Ces 15 hect. 1/2 pour 25 ares représentent donc 62 hectol. à l'hectare. Je dois faire remarquer qu'il n'était bruit que de mon blé dans la commune et que je n'ai pu laisser la récolte que 48 heures dans le champ; si je l'avais laissée plus longtemps, les curieux et les glaneurs m'en auraient pris la moitié. J'estime qu'il m'en est disparu au moins un hectolitre dans ces deux jours.

J'ai vendu ces 15 hect. à mes voisins pour semence; malheureusement en 1871 ce blé, comme tous les autres, a été gelé. En 1872, j'ai recommencé l'expérience sur 1 hectare 75 ares. J'ai semé le 19 et le 23 décembre 1871 du blé provenant de Loos comme le précédent. La terre fumée pour betteraves n'avait pas reçu de nouvelle fumure. Le blé a encore été magnifique, mais la pluie continue au moment de la récolte en a fait germer une notable quantité.

Le 6 août j'ai récolté 5525 boîtes qui, battues à la machine, ont produit 74 hectolitres de 75 kilos parfaitement purés au tarare-Pillon, et 600 kilos de grains germés et de purures.

Ces 74 hectol. sur 1 h. 75 a. représentent 42 hectol. à l'hectare sans les déchets. Je les ai vendus 20 francs l'hectolitre à la mennerie, soit 4 à 5 francs meilleur marché que le froment.

Il existe effectivement une défaveur sur le blé pour la mouture. Cette défaveur doit-elle être aussi grande? C'est ce que le Comice pourrait être à même de savoir. M. Galand prétend que des chimistes de Paris très compétents ont découvert dans son blé plus de gluten que dans une grande quantité d'autres

ne puis-je retenir dans mon cœur un secret qui monte, malgré moi, jusqu'à mes lèvres...

Il s'arrêta tout haletant.
« Un... secret? balbutia Mlle Van Best.

« Un secret que vous eussiez deviné déjà, poursuivait Léonard en s'animant, si vous n'étiez la plus innocente des femmes, si surtout vous n'étiez absorbée par votre tendresse filiale... Amélie, malgré la distance qui nous sépare, Amélie... je vous aime! »

La suite au prochain numéro.

MODES

Mesdames,

Je prends la liberté de vous informer que je viens de recevoir un magnifique choix de MODÈLES DE PARIS, ainsi que des FORMES DE TOUTS GENRES, pour chapeaux ronds et fermés; feutres, velours, rubans, fleurs, plumes d'autruche et fantaisies, ornements de ais, boutons, x genres de voilettes, nœuds et cos.

N'ayant rien négligé pour plaire à ma nouvelle clientèle, j'espère qu'elle m'honorera toujours de sa confiance.

Dans l'espoir de votre visite, Agréiez Madame, mes salutations empressées.
P^{mo} DEROLLY,
rue Pellart, Roubaix.

espèces, et plus une farine contient de gluten, plus le pain qu'elle produit est nutritif.

M. Dumon termine en demandant que les chimistes de la Station agronomique du Comice fassent les expériences nécessaires pour éclaircir cette question.

M. Thorain lit un rapport sur le concours de machines agricole qui a eu lieu à Lille en 1872, il le fait précéder de réflexions tendant à faire fixer d'ici avant ces concours au mois de juin, où les constructeurs sont mieux fournis et où les faucheuses trouvent aisément des herbes à couper. Il relève ensuite la série des instruments primés et en fait valoir les mérites.

Des observations sont présentées ensuite sur les inondations présentées : le niveau d'eau s'est élevé encore depuis les renseignements donnés à la dernière séance; le nombre des hectares inondés dans l'arrondissement de Lille et la partie sud de celui d'Hazebrouck est aujourd'hui de 4,300. La Lys a eu hier une crue extraordinaire qui porte sa hauteur à 2m70 au-dessus du niveau normal.

On accuse le service hydraulique belge d'arrêter les eaux, tandis que chez nos voisins on accuse les ingénieurs français d'inonder la Belgique, la vérité est que tout ce qui pouvait être fait de part et d'autre a été employé, et qu'il n'y a plus qu'à s'incliner devant la force des choses.

Tous les débouchés sont ouverts jusqu'à Gand; il est vrai qu'un étranglement existe dans les fortifications de Menin, ne laissant qu'un débouché de 70 mètres carrés, c'est un inconvénient qui préoccupe le service des ponts et chaussées depuis longtemps; la chambre de commerce de Lille vient aussi de s'en occuper, des démarches vont être tentées pour obtenir que la Belgique y remédie.

Plusieurs des cultivateurs présents à la séance observent que ce ne sont pas toujours les champs submergés qui ont le plus à souffrir; on a vu des blés couverts d'eau pendant quelque temps, se présenter dans de bonnes conditions après le retrait des eaux; on constate en général que partout où le terrain plat empêche les ravissements, les ensemencements des terres non submergées sont plus compromis que ceux qui ont été totalement inondés.

1873 : CARTES DE VISITE

AGENDAS. — CALENDRIERS
LITHOGRAPHIE-LIBRAIRIE
ALFRED REBOUX
Rue, N° 11, ROUBAIX.

Faits Divers

— On écrit de Nancy :

« Cette semaine, la Moselle a débordé sur le territoire de Thaon et y a fait de grands ravages. Elle a enlevé des terres et une prairie tout entière, et menacé de renverser les constructions destinées à la blanchisserie et à la teinturerie qui s'établissent dans ce village. Des digues improvisées en toute hâte et de grands efforts sont heureusement parvenues à refouler les eaux et à arrêter les dommages causés par cette crue extraordinaire de la rivière.

« Lundi dernier, à Bruyères, l'un des magasins de fourrages destiné à l'armée allemande et encore en voie de construction s'est subitement écroulé. Les ouvriers ont pu heureusement se sauver à temps; un seul d'entre eux a reçu une légère blessure.

— On écrit de Compiègne, 20 décembre :

« La nouvelle crue de l'Oise n'a pas eu les effets redoutables que l'on pouvait craindre. Elle s'est manifestée, en effet, cette nuit, mais elle n'a eu heureusement pour résultat que de faire élever le niveau au pont de Compiègne de 6 centimètres. Jusque hier, la décroissance n'avait pas cessé de se manifester et après ces 6 centimètres d'élévation, la crue a repris sa marche descendante.

— On lit dans l'Indépendant de Lausanne :

« Les passages des Alpes sont dans un état affreux; depuis le 1^{er} décembre, on n'a pu franchir le Splügen; le Bernardino est également devenu impraticable; les dépêches sont transportées par des messagers à pied. Les pluies continuelles enlèvent les routes. On redoute des secousses dont on a déjà eu l'avant-coureur par des glissements de terrain. C'est un mauvais moment à passer pour les populations de ces hautes vallées et pour les autorités, qui sont sur pieds nuit et jour.

« Dimanche et lundi derniers, il y a eu sur le lac de Lugano une tempête comme on n'en a pas vu depuis longtemps. La circulation des bateaux a été interrompue. Lundi-matin, il tonnait, et les éclairs sillonnaient le ciel comme en pleine tempête d'été. A Ceresio la tempête renversait les personnes qui sortaient de leurs maisons.

— La Seine a baissé hier de 65 centimètres.

Plusieurs des rues inondées sont maintenant à découvert. Les travaux de la manutention ont repris.

— A Lyon, la Seine a commencé à débarrasser les bas-ports. Quelques Mouches

ont essayé hier de rompre les digues; mais elle ne pourront que se perdre entièrement qu'aujourd'hui.

— On lit dans le Courrier des Etats-Unis :

« Nous avons donné, il y a plusieurs jours, dans un numéro de Nassau, les détails des souffrances endurées et des dangers courus par quatre hommes ayant fait partie de l'équipage du *Missouri*, et qui sont arrivés à Nassau après avoir été considérés comme perdus. Les noms des héros de ces terribles aventures sont : James North, de Rôndout; John Frany, Charles Sainclair, et Charles Conway, tous trois de New-York. Le *Stamer Morro Castle* les a amenés samedi en cette ville, et ils sont arrivés, donnant quelques détails nouveaux les récits déjà publiés. Voici la substance de leur narration :

« Quand tout espoir de sauver le *Missouri* fut perdu, les quatre matelots dont les noms précèdent, s'élançant dans une chaloupe avec cinq de leurs camarades, savoir : Marx Anthony, Thomas Egan, Macaulay, Michael Sheddan et un barbier allemand de nom inconnu. Vingt autres personnes sautèrent encore dans la même chaloupe, qui chavira sous le poids, et furent noyées. Les neuf premiers nommés réussirent seuls à reprendre place après l'avoir tant bien que mal remise à flot. Les neuf naufragés se trouvaient sans vivres, sans une goutte d'eau potable, presque sans vêtements, dans une embarcation à moitié remplie d'eau.

« La troisième nuit, Anthony et le barbier allemand devinrent fous et se jetèrent dans la mer. Leurs compagnons les sauvèrent plusieurs fois, mais les pauvres insensés profitèrent de l'obscurité de la nuit pour faire un dernier plongeon et disparurent dans le gouffre.

« Quelques heures après, Egan, Macaulay et Shehan mouraient de faim et de soif et sous les yeux des quatre survivants menacés prochainement d'un sort semblable. Leurs corps couvrirent de tumeurs douloureuses produites par l'action du froid et de l'eau salée, et leur épaissement était extrême quand, le soir du huitième jour, le hasard les jeta sur Abaco Island, où ils débarquèrent et trouvèrent de l'eau de puits qui les ranima un peu. Le matin venu, ils tentèrent de faire une soupe avec quelques tomates abandonnées dans une hutte déserte. Enfin, le dixième jour, après l'incendie du *Missouri*, ils furent aperçus et recueillis par un ship appartenant à M. Currie.

« Frany raconte qu'au moment où, avec ses huit compagnons, il s'éloignait du *Missouri* en feu, ils rencontrèrent une autre chaloupe montée par 12 hommes, et les suppliaient en grâce de les prendre avec eux, attendu que leur embarcation était à moitié remplie d'eau. Un M. Turrel, de Nassau, leur répondit : « Non, nous sommes déjà bien assez nombreux. » En vain les pauvres malheureux firent observer que la chaloupe pouvait contenir 25 personnes, toutes leur prières furent impitoyablement repoussées.

Pendant plusieurs jours une bande de requins a suivi la chaloupe, sur les bords de laquelle ils posaient parfois leurs horribles têtes.

Variétés

LA VÉRITÉ PENDANT UN JOUR

Suite. — Voir le numéro du 13 décembre.

— Mais pourquoi? demanda Hélène en se dirigeant vers un sofa, et en l'invitant à s'asseoir près d'elle.

— La différence de nos conditions, mademoiselle, ne me permettait pas de continuer à venir chez vous.

— Mais encore, pourquoi? Je ne vois pas la raison.

— Je serais regardé comme un étranger et comme un intrus dans ce monde où vous vivez maintenant.

— Par qui? Ce n'est pas par moi, toujours, dit Hélène.

— Par ceux qui entourent, mademoiselle, et qui ne seraient pas flattés de retrouver dans votre salon le commis qui, le matin, leur faisait l'article derrière un comptoir.

— Rien ne les forcerait alors de revenir. Que suis-je moi-même? La fortune dont j'ai hérité n'a-t-elle pas été gagnée dans le commerce? J'ai laissé parmi ceux du milieu desquels le hasard m'a retiré toutes mes sympathies, toutes mes affections. Je ne cherche point à m'introduire dans la société des grands; s'ils me font des avances, je les accueillerais avec déférence, et je leur demanderais, au retour, de traiter avec courtoisie les amis de mon enfance qu'ils pourraient rencontrer chez moi.

— Mademoiselle, ce que vous dites là est beau, et ne m'étonne pas de votre part; mais je crains bien que ce soit une théorie impraticable, et que les exigences de votre nouvelle position vous forcent à négliger vos anciens amis.

— Jamais! repartiit Hélène. Mais pourquoi, ajouta-t-elle, m'appellez-vous mademoiselle? Dans le temps où nous étions à l'école de mon pauvre père, nous nous appelions simplement Hélène et Georges; et, plus tard, dans mes jours de misère et de travail, nous ne disions pas autrement. Pourquoi suis-je maintenant mademoiselle? Voulez-vous donc que je vous appelle, moi, monsieur Georges Morris?

— Non, non! appelez-moi Georges, je vous en prie! s'écria le jeune homme, dont le front se couvrit d'une vive rougeur.